INSECTICIDE ECOCHOC AU PYRETHRE VEGETAL

SANITERPEN INSECTICIDE ECOCHOC AU PYRETHRE VEGETAL est un insecticide concentré à effet choc qui élimine mouches, moustiques, puces, poux, poux rouges de l'habitat et de l'environnement animal (niches, clapiers, poulaillers...). Grâce à sa formule à base de pyréthrines d'origine naturelle, il agit instantanément dès les premiers traitements.

Dosage & Mode d'emploi

Diluer 10 cl de produit dans 0,5 litre d'eau pour traiter 10 m². Un dosage correct permet de réaliser des économies et de réduire l'incidence du produit sur l'environnement.

Appliquer la solution obtenue par pulvérisation sur le sol, les murs, les contours de fenêtres et de portes en évitant le ruissellement. Laisser sécher.

Renouveler le traitement dès l'apparition d'insectes. Lors du traitement, sortir les animaux des locaux et ne les réintroduire que lorsque les surfaces sont totalement sèches.

Ne pas utiliser sur et à proximité des animaux à sang froid (poissons, reptiles, grenouilles,…)

Caractéristiques

- Aspect : liquide limpide.
- Couleur : ambrée.
- Odeur : pin.
- Masse volumique (20 ° C) : 0,959 g/ml.
- pH dilué (à 20 %) : 5,8 (base eau douce, TH 8°f).

Conditionnement

Flacon 1L : carton de 6 - code produit 4912.

Environnement

- Produit conditionné dans un emballage en PET recyclable.
- Produit conçu et fabriqué en France sous un système de management intégré certifié ISO 9001 (qualité), ISO 14001 (environnement) et ISO 45001 (santé et sécurité).

Composition

Concentré émulsionnable (EC) contenant Chrysanthemum cinerariaefolium extract (n° CAS 89997-63-7 : 0,72 g/l).
Produit utilisable en agriculture biologique conformément au règlement (CE) n° 834/2007 de l'agriculture biologique. Produit biocide à usage grand public (TP18).

Précautions d'emploi

Contient de l'alpha pinène. Peut provoquer une allergie cutanée. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Éviter le rejet dans l'environnement. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants. Porter des gants et vêtements de protection. **Instructions de premiers secours : En cas de contact avec les yeux :** rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. **Si l'irritation oculaire persiste :** consulter un médecin. **En cas de contact avec la peau :** laver abondamment à l'eau et au savon. **En cas d'irritation ou d'éruption cutanée :** consulter un médecin. Éliminer le produit et son récipient conformément aux prescriptions du règlement municipal. **Nettoyage du matériel :** rincer le matériel d'application à l'eau claire après utilisation. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. Fiche de données de sécurité disponible sur www.quickfds.fr.

218/2019.05

ACTION PIN - 40260 CASTETS – France
Tél. : 05 58 55 07 00 – Fax : 05 58 55 07 07
Internet : http://www.action-pin.fr - E-mail : actionpin@action-pin.fr